



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DU 17 DÉCEMBRE 2019
(BUDGET 2020)**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle municipale de l'Hôtel de ville, le mardi 17 décembre 2019 à compter de 19 h sous la présidence du maire, monsieur Régent Bastien.

À laquelle sont présents :

Madame Solange Castilloux, conseillère
Madame Nathalie Castilloux, conseillère
Monsieur Henri Alain, conseiller
Monsieur Florian Duchesneau, conseiller
Monsieur Hébert Huard, conseiller
Monsieur Romeo Briand, conseiller

Est également présente :

Madame Annie Chapados, directrice générale intérimaire, directrice des finances et de la trésorerie et greffière-adjointe

2019-12-424 **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents.

2019-12-425 **2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

2019-12-426 **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
5. Présentation du budget pour l'année 2020
6. Présentation du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022
7. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020
8. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022

9. Publication et distribution du budget 2020 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022
10. Affaires nouvelles
11. Période de questions
12. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain

APPUYÉ PAR: Madame Nathalie Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE

5. PRÉSENTATION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2020

Monsieur le maire, Régent Bastien, procède à la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2020.

À l'aide de différents tableaux, il donne les faits saillants du budget, la vision et les orientations du conseil pour la Ville de Paspébiac.

- **Dépenses**

Le montant total des dépenses prévues pour l'année 2020 s'élève à **5 964 769 \$** tel que l'illustre le tableau ci-dessous :

Administration générale	934 869 \$
Sécurité publique	418 694 \$
Transport	1 344 618 \$
Hygiène du milieu	785 693 \$
Santé et bien-être	33 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	288 500 \$
Loisir, culture et communication	1 234 373 \$
Frais de financement	359 000 \$
Total	5 398 747 \$
Autres activités financières	
Remboursement de la dette à long terme	670 000 \$
Transfert à l'état d'activité d'investissement (immobilisation)	247 000 \$
Affectations :	
Remboursement fonds de roulement	39 022 \$
Affectation de revenus : Emprunt au fonds de roulement	-90 000 \$
Surplus accumulé affecté	-300 000 \$
Total des dépenses	5 964 769 \$

Pour financer les dépenses, le conseil prévoit les recettes détaillées ci-après.

- **Recettes**

Le montant total des recettes pour l'année 2020 s'élève à **5 964 769 \$** comme les dépenses. Les recettes se décomposent en 3 catégories.

I) Recettes spécifiques

1.- Services rendus aux organismes municipaux	118 000 \$
2.- Tarification pour services municipaux :	
Aqueduc	430 000 \$
Égout	195 000 \$
Matières résiduelles	295 000 \$
Recyclage	123 000 \$
Matériaux secs	82 000 \$
Investissement en immobilisation	46 800 \$
3.- Centre d'urgence 9-1-1	7 000 \$
4.- Autres services rendus et autres revenus:	971 267 \$
5.- Transferts de droits	
Péréquation	226 629 \$
Subvention d'intérêts	89 664 \$
Terres publiques	3 234 \$
Compensation pour mat. résid. et récup.	60 000 \$
Dotation spéciale de fonctionnement	28 975 \$
6.- Ententes de partage de frais et autres transferts :	153 000 \$
Total	2 829 569 \$

II) Paiements tenant lieu de taxes

Gouvernement du Québec	2 000 \$
Santé et Services sociaux	65 000 \$
Immeubles des écoles primaires et secondaires	190 000 \$
Gouvernement du Canada	7 200 \$
Total	264 200 \$

III) Recettes de la taxe foncière générale et de la tarification de certains services

	Évaluation	Taux	
Résidentielle	189 410 168 \$	1.07 \$ / 100	2 030 000 \$
Immeubles de 6 logements et plus	5 218 168 \$	1.39 \$ / 100	60 000 \$
Immeubles non résidentiels	26 057 414 \$	1.65 \$ / 100	430 000 \$
Immeubles industriels	508 860 \$	1.65 \$ / 100	8 500 \$

Terrains vagues non desservis	4 131 300 \$	1.07\$ / 100	
Terrains vagues desservis	Fixe 175 \$	1.07 \$ / 100	85 000 \$
Taxe développement loisir	225 325 910 \$	0.02 \$ / 100	45 000 \$
Tarifification Loisir		Fixe 30 - 39\$	85 000 \$
Taxe spéciale développement culturel et touristique		0,04 \$ / 100	90 000 \$
Taxe voirie forestière		Fixe 15 \$	37 500 \$
Total			2 871 000 \$

TOTAL DES RECETTES : 5 964 769 \$

6. PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Monsieur le maire, Régent Bastien, présente les grandes lignes du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les trois prochaines années (2020-2021-2022).

Il s'appuie sur le tableau reproduit ci-dessous :

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020 - 2021 - 2022

	2020	2021	2022	TOTAL
	\$	\$	\$	
<u>ÉQUIPEMENTS (ACQUISITION)</u>				
Camion de pompier	500 000	-	-	500 000
Pancartes Est et Ouest	25 000	-	-	25 000
Glissières	30 000	-	-	30 000
<u>MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS</u>				
Hôtel de Ville (archives)	40 000	-	-	40 000
Bibliothèque municipale	70 000	-	-	70 000
Camping (électricité et autres)	25 000	25 000	25 000	75 000
Garage municipal (pavage)	-	50 000	-	50 000
Garage municipal (ancien)	35 000	20 000	-	55 000
Caserne de pompiers (nouvelle section)	15 000	-	-	15 000
Aménagement pôle institutionnel	75 000	-	-	75 000
Ancien presbytère (entretien et rénovation)	15 000	35 000	1 800 000	1 850 000
Écoulement des eaux (entre les rues Day et Scott)	-	50 000	-	50 000

2019-12-428 **8. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022**

CONSIDÉRANT la présentation du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020-2021-2022 par le maire pour un montant de 16 314 000 \$ en 2020, 7 773 000 \$ en 2021 et 7 420 000 \$ en 2022 pour un montant total de **31 507 000 \$**;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Hébert Huard

APPUYÉ PAR: Monsieur Henri Alain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisations de la Ville de Paspébiac pour les années 2020-2021-2022.

2019-12-429 **9. PUBLICATION ET DISTRIBUTION DU BUDGET 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Roméo Briand

APPUYÉ PAR: Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, la publication du budget pour l'exercice financier 2020 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022 dans le journal municipal, le Paspéya, du mois de janvier 2020, et la distribution gratuite à chaque adresse civique sur le territoire de la Ville de Paspébiac.

10. AFFAIRES NOUVELLES

- Aucune

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions portent exclusivement sur les prévisions budgétaires pour l'année 2020.

2019-12-430 **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR: Monsieur Hébert Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée. Il est 19 h 15.

Régent Bastien, maire

Annie Chapados, greffière-adjointe